

L'IMPARTIAL

L'Union fait la Force

CIE DE L'IMPARTIAL, Propriétaire

Fondé en 1893 par Gilbert Buote et son fils François Joseph

F. J. BUOTE, Rédacteur, Mme. F. J. BUOTE Assistante,

Vol. 3 No. 30 Nouvelle Serie

TIGNISH, ILE DU PRINCE EDOUARD, MARDI LE 7 FEVRIER, 1911

18 ANNEE

LES MAUVAISES LECTURES.

Il y avait une fois... C'est ainsi que commencent généralement les contes ; mais ce qui va suivre n'est malheureusement pas un conte, c'est une histoire vraie, une histoire navrante, comme vous allez voir. J'ajouterai qu'elle m'est arrivée des "vieux pays" dans ma dernière malade, mais que des cas de ce genre pourraient bien se présenter un jour au Canada.

Je ne veux pas discuter la chose et je commence, sans autre préambule, mon rôle de narrateur ou plutôt de traducteur. Donc, il y avait une fois—cela s'est passé il n'y a pas bien longtemps—un père de famille soit dit en passant bon chrétien, qui aimait à lire de mauvais livres et de mauvais journaux.

Et ceci attristait beaucoup sa bonne femme, une vraie chrétienne, celle là, qui le suppliait souvent de renoncer à ses lectures dangereuses. Mais le diable, qui souffle toujours un tas de mauvaises raisons à ceux qui n'ont pas raison, inspirait toutes sortes de répliques, aussi bêtes les unes que les autres, au pauvre orgueilleux qui s'imaginait avoir la tête assez solide et la foi assez ferme pour résister victorieusement aux plus terribles tentations.

—Ne crains rien, pauvre femme, répondait-il généralement, je sais à quoi m'en tenir et ce ne sont ni les livres ni les journaux, ni les raisonnements les plus subtils qui me feront changer d'opinion.

—Qui aime le danger finit par y périr, répliquait la pieuse ménagère ; mais toutes ses remontrances demeuraient sans effet. Tout ce qu'elle obtint, fut que son mari mettrait sous les yeux de ses journaux, afin que son fils Joseph n'eût pas l'occasion de les lire.

Joseph avait quatorze ans. Ayant remarqué un jour que son père cachait les publications auxquelles il consacrait ses heures de loisir, il résolut d'y jeter un coup d'oeil le plus tôt possible. Peu de temps après il possédait une clef avec laquelle il ouvrit le tiroir contenant le fruit défendu.

A partir de ce moment, la conduite du malheureux enfant changea complètement. Pendant la prière du soir qui se disait en commun dans la famille, il était distrait, s'ennuyait baillait et répondait tout de travers. Quand sa mère le pria de faire comme au troisième la lecture à haute voix, il prétextait un gros mal de tête ou trouvait une raison quelconque pour se dispenser de ce qui était devenu pour lui une corvée désagréable. Il allait même parfois jusqu'à se moquer de ses jeunes frères et soeurs qui aimaient à garnir de fleurs et de guirlandes une petite chapelle improvisée et à chanter des cantiques pieux.

Il était devenu "trop grand et trop raisonnable pour ne pas rire de ces naïves pratiques, de ces sottises superstitieuses". Oui, il en était là. Ce qu'il lisait maintenant était bien plus fin que tous les contes à dormir debout dont sa mère, le maître d'école et M. le curé avaient jusqu'à ce jour fait un usage condamné par le bon sens et le progrès moderne. A présent, il savait à quoi s'en tenir ! La religion ? Un tas de vieilles

ries, tout au plus bonnes pour les petits enfants et pour ceux que le grand âge fait déraisonner.

Les prêtres et les religieux ? Des exploités qui n'ont qu'une chose en tête : vivre grassement aux dépens des innocents qui les écoutent.

Les journaux lui apprenaient tout cela et beaucoup d'autres choses de ce genre.

Quant aux livres, quelle différence avec ceux qu'il s'était procurés autrefois à la bibliothèque paroissiale ou qu'il avait obtenus comme prix à l'école.

Maintenant il lisait de beaux romans où "ça tuait bien," où l'on se battait en duel pour les deux yeux d'une drôlesse, où de belles dames envoiaient des bouquets, des friandises et de lettres d'amour à des faussaires ou des assassins condamnés au bagne ou à l'échafaud.

Et le pauvre garçon grandit ainsi, buvant à pleines coupes le poison du coeur et de l'âme.

Un jour sa mère le surprit au moment où il puisait au hasard dans le maudit tiroir.

—Malheureux enfant ! s'écria-t-elle, que fais-tu ?

—Comme tu le vois, répondit-il effrontément, je prends un livre.

—Tu ne dois pas lire cela, reprit la pauvre femme ; l'autre jour encore M. le curé nous mettait en garde contre les mauvais livres et les mauvais journaux.

—M. le curé ! M. le curé ! répliqua le polisson. Vous devriez savoir que les prêtres sont des hypocrites ; je le lisais encore hier dans le journal de papa !

La dessus le jeune incrédule s'en alla, pendant que sa mère, frappée au coeur, pleurait à chaudes larmes.

Le soir, à son retour de l'atelier, le père apprit ce qui s'était passé. Il se mit dans une grande colère et menaça son fils des châtements les plus sévères, s'il se permettait encore de lire un des livres ou des journaux qu'il n'achetait que pour son propre usage.

Hélas ! la réprimande arrivait trop tard et les remarques ne valaient rien, car elles n'étaient pas secondées par le bon exemple.

Le jeune homme, complètement corrompu, se mit à fréquenter des compagnons sans foi ni moeurs, acheta en secret des livres condamnés non seulement par l'Eglise mais aussi par les lois civiles, quitta la maison paternelle, fit la connaissance d'individus qui avaient pour devise : "ni Dieu ni maître," roula d'abîme en abîme...

Et un jour son père aveuglé et imprudent apprit par les journaux la condamnation pour un crime infâme de celui qu'il avait perdu en mettant à sa portée le poison des mauvaises lectures.

Alors, mais trop tard il pleura des larmes amères et regretta d'avoir méprisé les sages conseils de sa vertueuse femme et les bons enseignements de l'Eglise qui, dans tout ce qu'elle nous prescrit, n'a en vue que notre bonheur.

Parents chrétiens, si vous n'êtes pas capables de juger par vous mêmes si les publications que vous désirez mettre entre les mains de vos enfants sont bonnes ou mauvaises, recourez à votre curé. Je vous garantis qu'il ne vous donnera pas de mauvais conseils.

Jean des Erables.

LES BALS

"Aller au bal, il n'y a pas de mal à cela".

Ici il s'agit de bien s'entendre et ne pas jouer sur les mots. Ah, certes, s'il n'était question que de bals honnêtes, où tout se passerait convenablement, sous les yeux des

parents, qui surveilleraient et conduiraient leurs jeunes filles, non, le mal ne serait pas grand et l'on n'aurait pas grand-chose à dire, mais s'agit-il bien de cela de nos jours, et la plupart des bals actuellement ne sont ils pas, hélas, tout autre chose ?

Où sont ils les bons vieux bals honnêtes du temps jadis ? C'est à

peine s'ils existent encore à l'état d'exception. Aujourd'hui on danse même les dimanches, à toutes les occasions. Garçons et filles de toute espèce se rencontrent sans la moindre surveillance, dansent, s'empoignent au milieu d'une cohue, où l'on entend proférer les propos les plus libres, les allusions les moins convenables. Après cela, à une heure avancée de la nuit, on s'en retourne ensemble, garçons et filles se reconduisant, comme on dit.

Tel est bien le mal moderne tel qu'il sévit dans la plupart de nos villes et tel qu'il commence à s'introduire même dans nos campagnes, et l'on vient à dire après cela : "Aller au bal, pourquoi pas ? il n'y a pas grand mal à cela ; il faut bien qu'on s'amuse un peu". On voit ce que dans certains endroits on entend par s'amuser.

Oui, certes, l'Eglise a raison de s'élever fortement contre de tels abus, et tout homme raisonnable le reconnaîtra. L'Eglise, gardienne des bonnes moeurs, doit protester contre ces funestes parties de plaisir, et les parents ont à faire tout leur possible pour que les jeunes gens et jeunes filles n'aillent jamais se compromettre dans ces foyers de corruption ; il y a là, pour eux, une grave question de responsabilité morale.

Quant à ceux qui organisent chez eux des bals de pareille espèce, malheur à eux ; ils contribuent à répandre le poison du vice et de la licence la plus des moeurs, mal réparable en quelque sorte et entraînant à sa suite des responsabilités effrayantes.

UNE AMUSANTE IMAGE

—Je ne puis pas comprendre, disait un paysan à un ami, comment, en écrivant quelque chose au bout d'un fil télégraphique, l'autre bout du fil peut imprimer ce qu'on a écrit.

—Pourtant, lui dit son compagnon, regarde ton chien. Mords-lui la queue, et tu verras que c'est par la tête qu'il aboiera.

UNE DECOUVERTE SENSATIONNELLE

La "Pall Mall Gazette", dit que le monde diplomatique sur le continent est devenu très inquiet par suite d'une rumeur qu'on a lieu de croire absolument vrai.

D'après cette rumeur, on aurait découvert après la mort du roi Léopold, un plan complet d'opérations pour l'invasion de la France via la Belgique, et ce plan a été préparé par l'Etat-Major général d'une puissance étrangère.

Il paraît que le roi Léopold exaspéré et alarmé par l'agitation faite au sujet des cruautés au Congo, aurait demandé protection à cette puissance. Et celle-ci aurait imposé en retour ce plan d'invasion qui est maintenant entre les mains des autorités françaises.

TREMBLEMENT DE TERRE

Vendredi dans la nuit le 25 janvier vers 3 heures du matin, une secousse de tremblement de terre s'est faite sentir à St. Jean Deschêlions. La secousse a été courte mais très forte. Plusieurs ont eu peur, même dans quelques familles, il y a eu de la vaisselle de cassée. Chez M. Leduc, ça fait ouvrir la porte de la maison ; chez un M. Potvin, un pot et un bol, sur un buffet, sont tombés à terre, et à plusieurs places divers accidents du même genre se sont produits.

SUICIDE TRAGIQUE

Stella Maxwell, âgée de vingt-deux ans et Freda Kampa, de dix-sept ans, ont succombé aux brûlures

res reçues lorsqu'elles allumèrent, vendredi soir, un grand feu autour d'elles, dans la prison de Lemont (Illinois). Les deux jeunes filles, cruellement mortifiées d'avoir été arrêtées pour vol et enfermées, avaient décidé de se donner la mort par le feu.

Les parents des deux jeunes filles ont réclamé une enquête. Ils déclarent que le gardien, qui avait la seule clef de l'endroit où les deux prévenues étaient enfermées, était absent, et que les personnes qui virent le feu étaient incapables de pénétrer avant que les jeunes filles fussent mortellement brûlées.

Les deux jeunes filles étaient accusées d'avoir volé des fourrures à Lemont. Les fourrures ont été retrouvées.

SOUSCRIPTION POUR PIE X

Il est question d'ouvrir une souscription mondiale en faveur du S. S. Pie X, pour protester contre la démonstration que les anticatholiques préparent à Rome à l'occasion de l'anniversaire de la spoliation des états pontificaux.

A LA RECHERCHE D'UN TRESOR

Quatre diplômés de l'Université Harvard viennent de partir sur un voilier à la recherche de trésors. Ils se sont embarqués sur la goélette "Seneca", propriété de Domarest Lloyd. Ce dernier commande l'expédition, qui est composée de John T. Cole, John B. Fallon et Arthur Coombs.

Ces jeunes gens prétendent connaître l'endroit exact où ont sombré huit navires espagnols, il y a de cela fort longtemps, chargés d'or et de bijoux, près des côtes d'Haiti.

Le "Seneca" est sous le commandement du capitaine Thomas Summers ; un équipage choisi l'accompagne.

INCENDIE DANS UN HOPITAL

Quinze malades de l'Hôpital Aberdeen, de New Glasgow N. E., ont failli trouver la mort, mardi dans un incendie qui aurait détruit l'hôpital sans l'action pressée des pompiers d'occasion de la brigade municipale.

Des hommes qui passaient en tramway virent le feu sortir de la toiture et se hâtèrent de débarquer pour aller travailler à son extinction. Ce sont eux, principalement qui sauvèrent l'hôpital. L'incendie a été limité au toit. Le feu était causé par des étincelles tombées de la cheminée.

Le travail des pompiers a été fructueux, mais la bâtisse a été complètement trempée par l'eau.

MONSIEUR ALLARD

Mgr Allard, proto-notaire apostolique de Caraquette, N. B., a subi avec succès, une opération délicate. Il est à l'Hôtel-Dieu, Québec, sous les soins des Drs Ahern et Rousseau.

PROPRETE IMPETESTIVE

Savez-vous pourquoi les chats se lavent la figure après les repas ? Non. Eh bien ! voici. Un jour, dit-on, une hirondelle fut attrapée par un chat. Le pauvre oiseau, au moment où son ennemi allait le croquer, lui dit : — Les messieurs se lavent toujours les mains avant le dîner.

—Vraiment ! dit le chat, qui se piquait d'être un gentleman. Et il procéda à sa toilette. Pendant ce temps l'hirondelle prit son vol.

Depuis ce jour, le chat jura qu'il ne se laverait plus le museau avant le dîner, mais après seulement.

POUR VIVRE HEUREUX

Un vieux docteur écrivant à son fils lui donnait les conseils suivants :

"Marche deux heures par jour. Dors sept heures toutes les nuits. Lève toi dès que tu t'éveilles.

"Travaille dès que tu es levé. Ne mange qu'à ta faim, et toujours lentement. Ne bois qu'à ta soif. Ne parle que lorsqu'il le faut et ne dis que la moitié de ce que tu penses. N'écris que ce que tu peux signer. Ne fais que ce que tu peux dire.

"N'oublie jamais que les autres compteront sur toi, mais tu ne dois pas compter sur eux. N'estime l'argent ni plus ni moins qu'il vaut ; c'est un bon serviteur, mais c'est un mauvais maître".

LE TONNERRE TOMBE SUR UNE MAISON A SAINT-CLEMENT ET CAUSE DES DOMMAGES CONSIDERABLES.

Dimanche soir le 22 janvier il y a eu une violente tempête de neige, accompagnée de vent et de tonnerre, à St. Clément, P. Q. Des dommages très considérables ont été causés à différents endroits. Le tonnerre est tombé sur la maison de M. Prudent Cayouette ; après avoir démolé la cheminée et renversé le poêle, il a traversé le plafond et un mur, et a brisé une trentaine de vitres. Heureusement personne n'a été blessé ; car la famille se trouvait alors dans une autre partie de la maison.

Plusieurs boîtes de téléphone ont été brisées et le service est complètement désorganisé.

UN CHAUFFEUR DE LOCOMOTIVE TUE

Un malheureux accident de chemin de fer est arrivé mardi dernier, à un mille de la jonction de Chambord P. Q. et le jeune Hurley Carpenter en a été la victime.

Cet accident, qui est arrivé à l'endroit communément appelé "rocher percé," est dû au déraillement de la locomotive 52, qui a été précipitée du haut du remblai et fait une chute d'une vingtaine de pieds.

Heureusement, les employés de ce convoi ont pu se sauver à temps, mais le jeune Carpenter, qui était chauffeur sur cette locomotive, n'a pu abandonner celle-ci et a été entraîné dans la chute.

La famille Carpenter est très éprouvée depuis quelque temps. Son chef lui était enlevé il y a à peine 18 mois, le printemps dernier, la mort emportait une jeune fille de 20 ans et la victime d'hier avait 21 ans.

UNE DANGEREUSE CARGAISON

Le steamer américain "Lebanon", parti de Boston, portant la plus dangereuse cargaison de matières explosives qui n'ait jamais été transportée en mer, est en route pour Cuba.

Quatorze cents tonnes de matières explosives ont été placées à bord du steamer secrètement à Charlestown et dirigées vers Guantanamo, Cuba.

Cinquante deux hommes ayant chacun des instructions spéciales et quatre officiers commandant, ont chargé le "Lebanon". Des surveillants étaient postés à l'avant et à l'arrière du navire jour et nuit défendant à qui que ce soit d'approcher.

Le capitaine Norcott a pris des précautions contre le feu, danger le plus à craindre.

Durant toute la traversée les communications avec le reste de l'univers seront interrompues. Une flottille précède le "Lebanon" afin d'éviter les collisions.

SI JEUNE ET DEJA IL SE LIVRE AU VICE

Charles Melodowska, âgé de 15 ans, qui, le 6 janvier dernier est entré nuitamment dans un hôtel, à Duluth, Minn., a tenu le commis et un serviteur au bout de son revolver et tué le policier Harry Chasbrough, qui voulait l'arrêter, a été trouvé coupable par le jury.

Il est âgé de 15 ans, seulement et s'est déjà acquis la réputation de "bad man."

La loi dans cet Etat donne la prison à perpétuité pour le meurtre et deuxième degré et c'est à ce degré que le jeune homme a été trouvé coupable.

UN CAS DE VARIOLE NOIR

La mort de James Daily, âgé de 4 ans, qui a succombé à la variole noire à Philadelphie, a causé tout un émoi en cette ville, et le quartier où la famille de l'enfant demeure a été mis sous surveillance.

On n'a levé la quarantaine qu'après avoir vacciné 3,000 personnes du quartier. Les six autres membres de la famille Daily ont été transportés à l'hôpital municipal, pour être tenus sous surveillance.

Mieux vaut tard que jamais

Après 53 ans d'absence, Mme. Smith, que l'on croyait morte depuis longtemps, est revenue à Northford, sa ville natale, à la grande surprise de ceux qui l'avaient connue jadis. A ce propos, un procès intéressant a eu lieu.

Mme. Smith s'était mariée en 1852. Cinq ans plus tard, elle quitta son mari et ses deux enfants et personne n'avait eu de ses nouvelles depuis cette époque.

At mois de juin dernier, elle reparut et revendiqua son droit de douaire, qui se levait avec les intérêts, à la jolie somme de 100,000 dollars. Les propriétés étaient à ce moment en la possession d'un M. Cockfort et d'autres personnes.

Ces derniers prétendirent que M. Smith avait obtenu le divorce

quelques années après la disparition de sa femme, et leur avocat, se basant sur ce fait, soutenait que la demande de Mme. Smith, était irrecevable.

Mme. Smith affirma qu'elle n'avait jamais su que le divorce avait été prononcé et que la signature que l'on donnait comme la sienne était tout simplement imitée. Elle expliqua ensuite qu'elle avait quitté sa famille parce que son mari et son beau-père la maltraitaient. Ses explications ont été admises, et le jury de la Suprême Court, a décidé qu'elle recevait une rente annuelle jusqu'à sa mort.

Mme. Smith n'avait plus que deux mois pour faire valoir ses droits ; passé ce délai, il y aurait eu prescription.

Mère de 50 enfants

Cinquante enfants dans un seul ménage. C'est ça qui aurait réjoui cet excellent M. Piot, si ce fait s'était produit en France ; mais c'est dans une famille patriarcale du Transvaal qu'il a été constaté. Et encore la brave "tante" Van Wyk a un peu triché pour arriver à ce beau résultat.

La bonne dame, qui est née en 1832, s'est mariée une première fois à dix-huit ans, et resta veuve deux ans après avec un enfant. Dix mois après elle se remaria avec un veuf qui avait quatre enfants et qui mourut au bout d'un an, sans avoir augmenté sa nichée. Mais la veuve, qui avait horreur de la solitude, reconvoit, après seulement cinq mois, avec un autre veuf qui, lui, avait sept enfants et qui mourut au bout de onze ans en lui en laissant sept autres. Et la dame se remariait encore avec un veuf, père de huit enfants, qui onze ans après dépassait ayant augmenté la maisonnée de quatre unis. Cinquième mariage, plus fécond que tous les autres : onze ans de mariage et dix enfants. Enfin veuve pour la cinquième fois, la matrone épousait M. Van Wyk, veuf avec cinq enfants, qui vient de mourir après l'avoir rendu mère de quatre autres rejetons.

Et voilà comment Mme Van Wyk, qui a maintenant soixante-dix-huit ans, se trouve à la tête de cinquante enfants de tous âges, qui la considèrent tous comme leur mère, et grand-mère ou bisaincée de plus de deux cent cinquante filles ou garçons.

AVEZ-VOUS DE L'ARGENT ?

qui ne fait rien, on qui vous rapporte moins de 8% d'intérêt. Nous pouvons placer n'importe quelle somme sur premières hypothèques garanties et enregistrées, rapportant 8% net aux prêteurs. Ecrivez-IMPÉRIAL AGENCIES P. O. Box 564, Edmonton, Alta.

Cinq jeunes hommes trouveront de l'emploi en s'adressant à F. J. Buote, Tignish, Ile P. E.

Nous avons besoin d'un jeune homme qui désire apprendre le métier d'imprimeur, pour le bureau de L'IMPARTIAL. Nous donnerons un salaire suffisant pour l'entretien pendant l'apprentissage.

Nous avons aussi besoin d'un jeune homme ayant des connaissances dans une imprimerie à qui nous donnerons un salaire respectable. Adressez-vous à F. J. Buote, Tignish, Ile P. E.

Nous avons besoin de cinq jeunes hommes pour les travaux suivants : Un pour l'apprentissage dans une imprimerie.

Un pour apprendre le posage de fils et de lumières électriques.

Un pour apprendre le métier de menuisier.

Un pour apprendre à chauffer une chaudière à vapeur et le fonctionnement d'engin à vapeur. Adressez-vous à

F. J. Buote, Tignish, I. P. E.

Un bon confiseur et pâtissier peut se créer une belle position en s'adressant à F. J. Buote, Tignish, Ile P. E.

Buote & Bernard, Limitée, veulent acheter toute sorte de bois ; tel que bois de chauffage, bois pour sciés, bois à lattes, du bois de cèdre, d'épinette rouge, épinette blanche, bois franc, hêtre mérisier, bouleau, etc. Le plus haut prix du marché sera payé. Adressez-vous à F. J. Buote, Tignish, Ile P. E.

UN HOMME EBOUILLANTE A MORT

Augustin Bouchard et Henri Va lé e ont été ébouillantés lundi par la vapeur d'une locomotive à Roberval, P. Q.

Henri Vallée n'a pas pu survivre longtemps après cet accident. On espère pouvoir sauver le malheureux Bouchard.